

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE DE
SAINT-DONAT TENUE À LA SALLE L'OASIS
LUNDI, LE 5 MAI 2008
20h00.**

Sont présents les conseillers : *Patrick Legoupil*
Pierre Gauthier
Olivier Gillet
Johanne Canuel
Raynald Demers
Réjean Gagné

formant quorum sous la présidence du maire *Michel Côté*.

Gil Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

L'assistance est composée de 9 personnes. La séance est ouverte par un mot de bienvenue et la présentation de l'ordre du jour se fait comme suit :

ORDRE DU JOUR

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux
 - a) session ordinaire du 7 avril 2008
3. Administration financière
 - a) encaissements d'avril 2008
 - b) adoption du bordereau des comptes à payer d'avril 2008
 - c) dépôt du rapport financier 2007 et du rapport du vérificateur
4. Cas particuliers
5. Correspondance
6. Dossier Eau potable
 - a) Suivi recherche en eau
 - b) Honoraires professionnels BPR
7. Dépôt d'un mémoire concernant le soccer et le hockey
8. Autorisation de signature – Programme de subvention salariale
9. Colloque de zone ADMQ – Matane
10. Formation sur l'accès aux documents municipaux
11. Formation en informatique
12. Séance d'information sur les algues bleues
13. Représentant à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées
14. Promotion des saines habitudes de vie
15. Application du Q2-r8
16. Entretien du sentier national
17. Demandes des C de C – Fête Nationale 2008
18. Demande d'aide financière à la députée
19. Souper bénéfice – Danielle Doyer
20. Contribution au comité social du personnel
21. Demande d'aide financière à la M.R.C. – Compostage
22. Capsules publicitaires à CFYX 93
23. Achat ou location d'un tracteur à gazon
24. Terrain de jeux 2008
25. Projet Katimavik
26. Rotation au poste de maire suppléant
27. Période de questions
28. Varia
 - a) ouverture de la bibliothèque durant la saison estivale

29. Levée ou ajournement de la session.

1. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

2008-098

*Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Réjean Gagné*

Et résolu que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que présenté et que le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉ

2. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX.

a) session ordinaire du 7 avril 2008

2008-099

*Proposé par Johanne Canuel
Appuyé par Olivier Gillet*

Et résolu que le procès-verbal de la session ordinaire du 7 avril 2008 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADMINISTRATION FINANCIÈRE.

a) encaissements d'avril 2008

Le bordereau des encaissements d'avril 2008 totalise 78 103,72 \$.

b) adoption du bordereau des comptes à payer d'avril 2008

Je, Gil Bérubé, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Donat dispose des crédits nécessaires pour effectuer le paiement des comptes dus au 30 avril 2008.

Gil Bérubé, Sec.-très.

Attendu que les journaux des factures payées et factures à payer du mois d'avril 2008 ont été transmis à chacun des élus avant la présente session, il est :

2008-100

*Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Olivier Gillet*

Et résolu que le bordereau des comptes à payer du mois d'avril 2008 au montant de 56 960,22 \$ soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

c) dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur 2007

Monsieur Claude Morissette de la firme Mallette, comptables agréés, a fait avant la réunion la présentation des états financiers 2007 aux membres du conseil présents. Ce rapport ainsi que le rapport de vérification sont déposés et ils sont disponibles pour consultation au bureau municipal.

4. CAS PARTICULIERS.

Aucun

5. CORRESPONDANCE.

6. DOSSIER EAU POTABLE.

a) *Suivi recherche en eau*

Des forages exploratoires seront effectués sur le lot 195 près de la rivière Neigette dès que les conditions le permettront.

b) *Honoraires professionnels BPR*

2008-101

Proposé par Olivier Gillet

Appuyé par Patrick Legoupil

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture # 10011983 de BPR Groupe-conseil au montant de 1 349,54 \$ taxes incluses. Cette facture représente les coûts de coordination pour la période se terminant le 29 mars 2008, dans le cadre de notre projet d'eau potable. Ils seront inscrits à la programmation de l'aide financière provenant du retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence.

ADOPTÉ

7. DÉPÔT D'UN MÉMOIRE CONCERNANT LE SOCCER ET LE HOCKEY.

La conseillère Johanne Canuel procède au dépôt d'un mémoire présenté par les responsables du soccer et du hockey qui font part de leurs besoins pour l'organisation de ces activités.

8. AUTORISATION DE SIGNATURE – PROGRAMME SUBVENTION SALARIALE.

2008-102

Proposé par Patrick Legoupil

Appuyé par Johanne Canuel

Et résolu que le conseil autorise le directeur général Gil Bérubé à faire une demande de subvention dans le cadre du programme Subvention salariale d'Emploi Québec afin de faire l'embauche d'un manœuvre pour l'entretien des espaces verts de la municipalité et d'autres travaux connexes. Le salaire offert sera de 10,00 \$/hr pour 40 heures/semaine pour une période de 26 semaines.

ADOPTÉ

9. COLLOQUE DE ZONE ADMQ – MATANE.

2008-103

***Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Pierre Gauthier***

Et unanimement résolu que le Conseil autorise le directeur général /secrétaire-trésorier et son adjointe à se rendre à Matane le 19 juin prochain pour assister au colloque de zone de l'ADMQ. Le coût d'inscription est fixé à 65,00\$/ participant. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives. Le conseil autorise la fermeture des bureaux lors de cette journée.

ADOPTÉ

10. FORMATION SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS MUNICIPAUX.

2008-104

***Proposé par Patrick Legoupil
Appuyé par Réjean Gagné***

Et résolu que le Conseil autorise la directrice générale adjointe à se rendre à Rimouski le 5 juin prochain pour une formation donnée par l'ADMQ au sujet de l'accès aux documents municipaux. Le coût d'inscription est fixé à 180,60\$ (taxes incluses) et les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉ

11. FORMATION EN INFORMATIQUE.

2008-105

***Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Johanne Canuel***

Et unanimement résolu de retenir les services de madame Stéphanie Giraud afin d'offrir aux employés des sessions de mise à niveau en informatique. Un calendrier sera préparé et un estimé des coûts sera établi. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire formation du personnel.

ADOPTÉ

12. SÉANCE D'INFORMATION SUR LES ALGUES BLEUES.

2008-106

***Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Olivier Gillet***

Et résolu que le conseil autorise le responsable des travaux publics et le conseiller Raynald Demers à se rendre à une séance

d'information sur les algues bleues qui se tiendra le 16 mai prochain à Rivière-du-Loup. Le coût d'inscription est de 50\$/participant et les frais de déplacements et d'hébergement seront payés sur présentation de pièces justificatives. Cette activité a lieu le lendemain de la conférence RÉ-SEAU Environnement à laquelle ces deux mêmes personnes sont inscrites.

ADOPTÉ

13. REPRÉSENTANT À L'AGENCE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES.

2008-107

*Proposé par Réjean Gagné
Appuyé par Patrick Legoupil*

Et unanimement résolu de désigner le conseiller Raynald Demers à titre de représentant de la municipalité à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées.

ADOPTÉ

14. PROMOTION DES SAINES HABITUDES DE VIE.

CONSIDÉRANT QUE toute la population, particulièrement les personnes inactives, risquent de développer des problèmes de santé ;

CONSIDÉRANT QU' il est important de créer des milieux de vie favorable à la prévention des maladies chroniques telle le diabète, les maladies cardiovasculaires, l'asthme et le cancer ;

EN CONSÉQUENCE, il est :

2008-108

*Proposé par Johanne Canuel
Appuyé par Patrick Legoupil*

Et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Donat :

- Soutienne la mise en place de parcours de marche facilement accessibles dans la municipalité;*
- Participe à la promotion de la marche en association avec les partenaires de milieu;*
- Participe à la sensibilisation et à l'information de sa population en ce qui a trait aux parcours disponibles et aux bienfaits de la marche comme activité permettant l'atteinte ou la conservation de la santé.*

ADOPTÉ

15. APPLICATION DU Q2-r8.

2008-109

*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et résolu que le conseil mandate l'inspecteur en bâtiment et en environnement afin que celui-ci nous propose des solutions pour une meilleure application sur notre territoire du règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées Q2r8. À titre d'exemples ces solutions pourraient être l'inventaire des installations septiques, un règlement sur la vidange etc.

ADOPTÉ

16. ENTRETIEN DU SENTIER.

Des pressions supplémentaires seront faites afin que la M.R.C. de La Mitis prenne en charge l'entretien du sentier, tel que demandé le mois dernier. (Voir résolution 2008-089)

17. DEMANDES DES C DE C – FÊTE NATIONALE 2008.

2008-110

*Proposé par Johanne Canuel
Appuyé par Réjean Gagné*

Et résolu d'accorder gratuitement au Chevaliers de Colomb l'accès à la salle l'Oasis et aux terrains des loisirs à l'occasion de la Fête nationale 2008. Le conseil autorise également les organisateurs de la fête à demander la présence du Service des incendies lors du feu de joie. Il est de plus résolu d'offrir à la population, comme à chaque année, un vin d'honneur pour l'occasion.

ADOPTÉ

18. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA DÉPUTÉE.

Considérant que l'état de notre réseau routier nécessite encore cette année des investissements importants afin de sauvegarder celui-ci;

Considérant que la municipalité est disposée à même son budget à réaliser certains travaux de gravelage, de creusage de fossés et de pavage;

Considérant que plusieurs travaux sont à faire encore cette année dans nos chemins;

Considérant le coût exorbitant de l'asphalte et nos faibles ressources financières;

Considérant qu'il en va souvent de la sécurité des utilisateurs.

Pour toutes ces raisons, il est

2008-111

*Proposé par Réjean Gagné
Appuyé par Olivier Gillet*

Et résolu qu'une demande d'aide financière soit adressée à notre députée madame Danielle Doyer afin de nous soutenir dans l'amélioration de notre réseau routier. Les travaux prévus sont :

- le pavage de la rue Des Loisirs
- réparation du pavage du rang 5 Ouest
- rechargement de gravier des rangs 5 Est et 6 Ouest
- creusage de fossés rues du Mont-Comi.

Le coût des travaux est estimé à 60 000\$ et le conseil fait appel à la générosité habituelle de la Députée pour obtenir une aide financière représentant au moins 50% de ces coûts;

ADOPTÉ

19. SOUPER BÉNÉFICE – DANIELLE DOYER.

2008-112

*Proposé par Johanne Canuel
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et unanimement résolu de rembourser à monsieur le maire Michel Côté, les coûts de 100,00\$ du souper bénéfice organisé par la députée Danielle Doyer.

ADOPTÉ

20. CONTRIBUTION AU COMITÉ SOCIAL DU PERSONNEL.

2008-113

*Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Olivier Gillet*

Et unanimement résolu de verser au Comité social des employés une somme de 200,00\$ par année afin de contribuer au souper annuel du personnel.

ADOPTÉ

21. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MRC – COMPOSTAGE.

Considérant que le conseil est d'avis qu'il faut réduire le volume de matières résiduelles destinées à l'enfouissement;

Considérant que les coûts d'enfouissement sont de plus en plus élevés;

Considérant que l'une des solutions pour réduire le volume des matières acheminées au site d'enfouissement est le compostage;

Considérant que la M.R.C. de La Mitis désire encourager cette pratique en offrant aux municipalités une aide financière pour la mise en place de composteurs communautaires;

Considérant que la Municipalité de Saint-Donat mettra à la disposition de ses contribuables d'ici quelques semaines un composteur communautaire qui sera situé au 103 rue Desgagnés.

Pour toutes ces raisons, il est

2008-114

*Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et unanimement résolu de demander à la M.R.C. de La Mitis de nous verser l'aide financière prévue pour la mise en place d'un composteur communautaire.

ADOPTÉ

22. CAPSULES PUBLICITAIRES À CFYX 93.

2008-115

***Proposé par Johanne Canuel
Appuyé par Patrick Legoupil***

Et unanimement résolu de faire l'achat conjointement avec des annonceurs locaux de 25 messages publicitaires à la radio CFYX FM93 dans le cadre de sa promotion « Vision La Mitis ». Ces messages seront diffusés durant la semaine du 12 mai de 6h00 à 18h00. En plus de faire connaître les commerçants locaux ces messages feront la promotion de notre municipalité. Le coût pour cette publicité est de 300\$ plus taxes.

ADOPTÉ

23. ACHAT OU LOCATION D'UN TRACTEUR À GAZON.

Considérant que la municipalité possède de nombreux espaces verts à entretenir;

Considérant qu'en raison des superficies importantes à tondre il est nécessaire de faire le travail avec un tracteur à gazon;

Considérant que nous pouvons bénéficier à chaque année d'une subvention salariale pour faire l'embauche d'un opérateur;

Considérant que l'expérience de l'été dernier a démontré qu'il est plus avantageux d'acheter l'équipement plutôt que de le louer;

Pour toutes ces raisons, il est

2008-116

***Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Patrick Legoupil***

Et unanimement résolu de faire l'achat d'un tracteur à gazon neuf de marque Ariens modèle 2450 au prix de 3 115,55\$ plus taxes incluant l'escompte de 15% pour la municipalité. L'achat sera effectué au Garage Normen Lévesque de Saint-Donat et sera imputé au poste immobilisations.

ADOPTÉ

24. TERRAIN DE JEUX 2008.

CONSIDÉRANT QUE la majorité des municipalités demandent des frais d'inscription supérieurs à ce que nous demandons pour les utilisateurs de leur terrain de jeux;

CONSIDÉRANT QUE le terrain de jeux est un service offert à la population afin que les jeunes qui le fréquentent puissent profiter d'un

été rempli d'activités structurées tout en continuant à fréquenter leurs amis;

CONSIDÉRANT QUE le terrain de jeux offre aux parents une solution peu coûteuse équivalente à un service de garde.

EN CONSÉQUENCE, il est

2008-117

Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Olivier Gillet

Et unanimement résolu de majorer la tarification pour les utilisateurs du terrain de jeux à compter de la saison 2008. Le coût d'inscription est fixé à 30\$ pour le 1^{er} enfant, 25\$ pour le 2^e et 20\$ pour le 3^e. Il est de plus résolu que les argents recueillis serviront exclusivement aux activités du terrain de jeux et principalement pour les sorties à l'extérieur.

ADOPTÉ

25. PROJET KATIMAVIK.

2008-118

Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Réjean Gagné

Et unanimement résolu de mandater la conseillère Johanne Canuel pour demander au nom de la Municipalité de St-Donat un nouveau projet dans le cadre du programme Katimavik. Il est de plus résolu d'accorder une allocation de 100\$ en guise de remerciements pour le jeune participant qui est présentement à notre service.

ADOPTÉ

26. ROTATION AU POSTE DE MAIRE SUPPLÉANT.

2008-119

Proposé par Patrick Legoupil
Appuyé par Johanne Canuel

*Et résolu que le conseiller **Olivier Gillet** soit nommé maire suppléant pour une période de six mois. À ce titre monsieur Gillet est autorisée en l'absence du maire à signer les documents de la municipalité en compagnie du directeur général ou de son adjointe. Il est de plus désigné pour représenter la municipalité au conseil des maires et à tout autre endroit en l'absence du maire Michel Côté.*

ADOPTÉ

27. PÉRIODE DE QUESTIONS.

28. VARIA

a) ouverture de la bibliothèque durant la saison estivale.

2008-120

*Proposé par Johanne Canuel
Appuyé par Raynald Demers*

Et unanimement résolu d'autoriser à l'essai, l'ouverture de la bibliothèque municipale durant la période estivale. Advenant un manque de clientèle le conseil se réserve le droit de suspendre les activités. Il est de plus résolu d'autoriser le paiement de la rémunération mensuelle à la responsable, madame Madeleine Leclerc, pour les mois de juillet et août 2008.

ADOPTÉ

29. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION.

2008-121

Proposé par Réjean Gagné

Et unanimement résolu que la session soit levée.

ADOPTÉ À 22h30

Michel Côté, maire

Gil Bérubé, d.g. / sec.-très.
